



Solidaires, unitaires, démocratiques

RENAULT

GUYANCOURT – AUBEVOYE

1 AVENUE DU GOLF 78288 GUYANCOURT CEDEX
API : FR TCR LOG 0 23

TCR : ☎ 01 76 83 22 93 📠 06 82 55 83 16 📠 01 76 89 12 36

CTA : ☎ 01 76 87 63 09 📠 06 04 18 63 89 📠 01 76 89 02 85

sud.guyancourt@renault.com

sud.aubevoye@renault.com

www.sudrenault.org



novembre 2013

10% MINI POUR QUE SUD CONTINUE A EXISTER !

Ce chiffre illustre un des enjeux cruciaux des élections professionnelles qui auront lieu, au sein de l'établissement de Guyancourt/Aubevoye, du **18 au 22 novembre 2013**.

En effet, ce seuil de 10% est la barre fatidique de la représentativité d'une organisation syndicale dans une entreprise.

10% aux élections CE Titulaires

La loi du 22/08/2008 a fixé à 10% des votants la représentativité syndicale pour l'élection au Comité d'Etablissement. Ce seuil est arbitraire et sans fondement. Son seul objectif est de marginaliser le syndicalisme de contestation porté par des petits syndicats comme SUD aux bénéfiques de grosses confédérations syndicales d'accompagnements comme la CFE-CGC, CFDT, FO, qui se disent « responsables » mais qui favorisent la politique patronale de réduction des coûts, des effectifs, etc...

Au nom de quoi l'élection des Délégués du Personnel serait minimisée par rapport à l'élection des élus du Comité d'Etablissement. De ce fait, ce seuil de 10% tente en plus à diminuer le rôle et l'importance de vos délégués du personnel.

Cette loi néfaste est pour l'instant incontournable, mais elle est devenue un élément central pour la représentativité syndicale dans l'entreprise.

Cette représentativité est calculée uniquement sur le premier tour des élections pour les candidatures titulaires du Comité d'Etablissement.

Pour SUD, cette épée de Damoclès doit être combattue par les urnes.

Il faut comprendre que votre participation à ces élections est primordiale, voire même vitale pour la liberté syndicale et donc la vôtre. Pas d'élu(e) SUD au Comité d'Etablissement signifie que notre syndicat ne serait plus en capacité d'intervenir efficacement dans l'entreprise :

- plus le droit de nommer des Délégués Syndicaux, ils sont remplacés par un Représentant de Section Syndicale aux pouvoirs très limités
- plus le droit de poser des questions aux réunions du Comité d'Etablissement
- plus le droit de revendiquer dans cette instance
- plus le droit de vote
- plus le droit de négocier des accords
- plus le droit de signer des accords

Pour nos conditions de travail, notre rémunération et notre avenir, faut-il tout accepter au nom du dialogue social ?

Le dialogue social n'existe pas.

La négociation entre « partenaires sociaux » est un leurre.

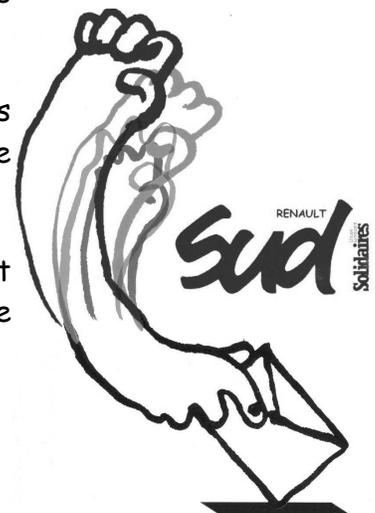
La direction impose sa stratégie, sa vision sans concertation et avec l'aval des organisations syndicales d'accompagnement.



Voter SUD est d'autant plus nécessaire, parce que vos représentants aux CHSCT seront élus l'année prochaine, par le **Grand Collège**, constitué de l'ensemble des **élu-e-s du CE et des DP**.

Ce ne sont pas les paroles et les bonnes intentions qui comptent, mais les actes !

- ✓ Si vous voulez un syndicat revendicatif qui n'est pas là pour accompagner uniquement la politique de la direction,
- ✓ Si vous voulez un CHSCT qui ne soit pas la marionnette de la direction,
- ✓ Si vous voulez un syndicat totalement indépendant du monde politique, du patronat et de la finance,
- ✓ Si vous voulez un syndicat représenté par des délégués qui sont des salariés comme vous, pas des professionnels permanents du syndicalisme,
- ✓ Si vous voulez des représentants CHSCT combatifs sur les sites d'Aubevoye et de Guyancourt,
- ✓ Si vous voulez des représentants au CE qui défendent vos droits, vos revendications sans compromission et en toute indépendance,
- ✓ Si vous voulez des délégués du personnel (DP) représentant et défendant les intérêts des salariés sans faire de clientélisme,



Votez SUD